

Master en Management des Organisations de Santé (MMOS)



Diplôme requis
Licence
(Domaine Santé)



Durée
2 ans



Formation continue
Mixte

Objectif

Le Master en Management des Organisations de Santé (MMOS) est un programme d'excellence qui forme les leaders de demain dans le secteur sanitaire et social. Il prépare des professionnels capables de piloter efficacement des établissements et projets de santé, en développant des compétences en stratégie, management de la qualité, gestion des risques et maîtrise des outils numériques.

Les diplômés deviennent des acteurs de référence, porteurs d'innovation, aptes à optimiser les ressources, améliorer les soins et accompagner la transformation des systèmes de santé.

Débouchés

Le Master MMOS ouvre les portes à une carrière de haut niveau dans le secteur sanitaire et social.

Nos diplômés deviennent des acteurs stratégiques et décisionnaires, capables de piloter, transformer et optimiser les organisations de santé. Ils sont particulièrement recherchés pour leur leadership, leur expertise en management et leur capacité d'innovation, aussi bien dans les structures publiques que privées, au niveau national et international.

Les diplômées peuvent occuper des postes tels que :

- Directeur ou cadre supérieur d'établissement sanitaire et médico-social ;
- Responsable qualité, gestion des risques et performance hospitalière ;
- Chef de projet en santé publique ou organisation hospitalière ;
- Consultant ou auditeur en management de la santé ;
- Consultant ou auditeur en management de la santé ;
- Manager de programmes et politiques de santé ;
- Responsable santé au travail ou gestion des ressources sanitaires.

Un diplôme qui fait de vous un leader incontournable du management en santé.

Dossier à fournir

- deux (02) copies légalisées du diplôme du baccalauréat ou tout autre diplôme admis en équivalence
- deux (02) copies légalisées du diplôme de la licence ou tout autre diplôme admis en équivalence
- deux (02) copies légalisées de la pièce d'identité ou du passeport (pour les étrangers)
- un extrait de naissance datant de moins de 3 mois
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- une copie certifiée conforme du certificat de nationalité
- un certificat de visite et contre-visite
- trois photos d'identité

Pour les cas de transfert, l'étudiant devra compléter le dossier ci-dessus avec :

- les relevés de notes des années antérieures

Frais Scolaires

- Droits d'inscription : **200 000 FCFA**
- Mensualité : **100 000 FCFA**
- Nombre de mois payable : **10 mois/an**
- Total : **1 200 000 FCFA/an**

Frais Extra-Scolaires

Les frais extra-scolaires correspondent à l'ensemble des frais obligatoires autres que les frais scolaires.

Ils sont définis par l'Institut et sont entièrement à la charge de l'étudiant régulièrement inscrit.

N.B: La souscription d'assurance maladie, à la charge de l'étudiant, est obligatoire pour tout étudiant étranger.

Début des cours 06/10/2025

Campus Dakar

+221 33 820 10 96 / +221 78 474 60 60
contact@iupsante.sn
Dakar - Nord Foire Azur - Villa n°10

Campus Thiès

+221 33 999 16 13 / +221 78 768 18 18
campusthies@iupsante.sn
Thiès - Cité Malick SY - Villa n°110



IUP SANTÉ

iupsante.sn



Rendez-nous
visite!